

AMÉLIORER L'ÉVALUATION, LA RECONNAISSANCE ET LA VALIDATION DES COMPÉTENCES ET DES QUALIFICATIONS DES BÉNÉFICIAIRES DE LA PROTECTION TEMPORAIRE D'UKRAINE EN FRANCE

Contexte

En dépit de progrès récents notables, sous l'effet notamment de politiques publiques renouvelées et renforcées, les indicateurs de l'intégration des immigrés OCDE-UE ont montré que les immigrés qualifiés rencontrent davantage d'obstacles pour trouver un emploi, les écarts étant particulièrement importants pour ceux qui ont été formés à l'étranger. Pour ceux qui parviennent à trouver un emploi, l'incidence de la surqualification est deux fois plus élevée que pour les Français de naissance. Une grande partie de cette décote est due à l'incertitude concernant l'équivalence et la transférabilité des qualifications et compétences acquises à l'étranger.

La reconnaissance des compétences acquises à l'étranger est essentielle pour l'intégration des immigrants sur le marché du travail. L'accès aux informations sur la reconnaissance facilite dans ce cas l'orientation des individus et les procédures de validation.

En réaction à l'afflux important de personnes déplacées en provenance d'Ukraine, le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer en France a demandé le soutien de la Commission européenne pour une analyse préliminaire et des recommandations sur le système actuel de reconnaissance des qualifications, pour analyser et comparer la pertinence des solutions de type guichet unique numérique, en s'appuyant sur l'expérience des bénéficiaires de la protection temporaire d'Ukraine qui souhaitent faire évaluer leurs compétences et qualifications étrangères. Cette analyse permettrait de faire évoluer les dispositifs pour d'autres ressortissants de pays tiers souhaitant faire évaluer et reconnaître leurs compétences.

Objectifs

L'objectif de ce projet est de réaliser un état des lieux des outils numériques ou physiques existants pour la reconnaissance des compétences acquises à l'étranger pour les bénéficiaires de la protection temporaire d'Ukraine et les autres ressortissants de pays tiers qui souhaitent étudier ou travailler en France, et de développer des recommandations pour améliorer les processus d'évaluation, de reconnaissance et de validation des compétences, des acquis et des

qualifications étrangères, pour, à plus long terme, rendre le processus plus transparent, plus rapide, moins coûteux et plus accessible.

Étapes

Le projet comporte deux phases – une phase de diagnostic et une phase de recommandations – et se déroulera sur 12 mois avec une conférence finale de restitution prévue au premier trimestre 2024.

La première phase sera consacrée à l'identification des principaux acteurs de la reconnaissance des compétences acquises à l'étranger et à la cartographie des initiatives existantes, non seulement en France mais aussi en Europe et dans d'autres pays de l'OCDE afin de s'inspirer d'éventuelles bonnes pratiques. L'OCDE réalisera également une estimation générale du coût de l'absence de reconnaissance des compétences et qualifications étrangères et des avantages liés à leur reconnaissance. Cette première phase se clôturera par deux ateliers de groupe pour échanger sur les initiatives françaises et internationales.

La deuxième phase, dédiée au développement de recommandations pour l'amélioration du cadre français d'évaluation, de reconnaissance et de validation des compétences et des qualifications étrangères, s'appuiera sur les travaux de la première phase et sur des consultations organisées avec les principaux acteurs.

Méthodologie et activités

Les travaux menés au sein de ce projet s'appuieront à la fois sur des recherches documentaires approfondies et sur de nombreux échanges avec les différents acteurs, lors de consultations individuelles et d'ateliers de groupe. Lors de ces réunions et événements, les principaux acteurs seront invités à faire part de leurs expériences et des défis rencontrés sur le terrain, et seront amenés à participer aux réflexions sur les solutions envisageables.

Contacts :

Tamara Buschek : tamara.buschek@oecd.org

Julie Lassébie : julie.lassebie@oecd.org